

## 14ème législature

<b>Question N° :</b> <b>89571</b>	<b>De M. Olivier Audibert Troin ( Les Républicains - Var )</b>	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Logement, égalité des territoires et ruralité		<b>Ministère attributaire</b> > Économie
<b>Rubrique</b> > télécommunications	<b>Tête d'analyse</b> > très haut débit	<b>Analyse</b> > déploiement.
Question publiée au JO le : <b>29/09/2015</b> Date de changement d'attribution : <b>18/05/2017</b> Date de renouvellement : <b>26/07/2016</b> Date de renouvellement : <b>08/11/2016</b> Date de renouvellement : <b>14/03/2017</b> Question retirée le : <b>20/06/2017</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

M. Olivier Audibert Troin interroge Mme la ministre du logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité sur les déclarations du Président de la République lors du comité interministériel qui s'est tenu le 14 septembre 2015 à Vesoul. M. le Président de la République a présenté 21 décisions visant à répondre aux inquiétudes des territoires ruraux en matière de présence des services publics, d'emploi, de développement des nouvelles technologies et d'accès de nos concitoyens au numérique. Il a été annoncé 4 mesures concernant l'innovation et plus particulièrement le numérique. Premièrement, engager tous les départements dans le plan France très haut débit (THD). Deuxièmement, mettre en place une couverture 4G sur 22 730 kilomètres de voies ferrées. Troisièmement, connecter 150 000 foyers supplémentaires au haut débit par satellite à l'horizon 2018. Quatrièmement, mobiliser le réseau de la médiation numérique pour accompagner l'utilisation du numérique en milieu rural. Particulièrement vigilant sur la mise en place de ces mesures, il lui demande concrètement comment le Gouvernement entend les mettre en place, particulièrement sur le secteur du Haut-Var.